

FORMATIONS SSIAP1 et SST en direction des bénéficiaires du RSA

PRESENTATION DE LA PRESTATION / DU METIER

CODE ROME : K2502/K2502/ CODE CPF : 236631 FORMACODE : 42811

Objectif(s) de la prestation :

- **Acquérir** les compétences pour mettre en place les gestes de premiers secours par l'obtention d'une certification SST.
- OU**
- **Maintenir et Actualiser** les compétences d'un SST obligatoire **tous les deux ans**.
- **Acquérir** les compétences nécessaires pour occuper un poste d'agent de service sécurité Incendie et Assistance à Personnes par l'obtention du SSIAP1.
- OU**
- **Remettre à niveau** ses compétences de SSIAP 1
- ▶ **Descriptif Métier / Compétences visées :**
L'agent de sécurité incendie assure la sécurité liée aux risques incendie. Il fait respecter la réglementation et les consignes en vigueur sur les lieux. Il détermine les priorités et alerte les services d'urgence. Il dispense les premiers soins autorisés par son attestation de secouriste. Il porte une tenue conforme à la réglementation en vigueur. **Tous les trois ans** il doit renouveler son SSIAP1 pour poursuivre son activité professionnelle
- ▶ **Contraintes :** L'accès à l'emploi est réglementé par des conditions d'aptitudes professionnelles. Bonne condition physique requise.
- ▶ **Les emplois / les débouchés :** évolution possible vers SSIAP2 après expérience professionnelle minimum de 1607 heures.

CONTENUS – MODULES

INTITULÉ	Durée prévisionnelle		INTITULÉ	Durée prévisionnelle
SST	14 Heures	OU	MAC SST	7 Heures
SSIAP 1 formation initiale	77 Heures	OU	RAN SSIAP 1	21 Heures

PRÉREQUIS

- ▶ **Niveau exigé :** la maîtrise de la langue française est indispensable à l'oral et à l'écrit, pour la compréhension et pour l'expression. Le niveau B1 du CECRL est requis. Un test réalisé lors du recrutement s'en assurera.
- ▶ **Expérience antérieure recommandée :** validation du projet professionnel nécessaire.
- ▶ **Diplôme / Attestation obligatoire :** pour le MAC SST : carte SST en cours de validité- pour la RAN SSIAP1 diplôme SSIAP1 et 1607 heures et/ou dernière attestation de recyclage SSIAP .
- ▶ **Visite médicale :** Le candidat se présentant au SSIAP1 ou à la RAN SSIAP1 doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat type (arrêté du 2 mai 2005) de moins de 3 mois précisant qu'il ne présente aucune contre-indication clinique lui interdisant de suivre la formation pratique et théorique.

DURÉE

- ▶ **Durée totale adaptée en fonction des prérequis identifiés**
- ▶ **Formation en Centre uniquement**
- ▶ **Durée du parcours adaptée :** de 126 Heures à 206 heures en fonction de l'évaluation initiale des besoins.
- ▶ **Dates prévisionnelles :** SST/MAC SST, SSIAP 1 initial/SSIAP 1 RAN : **une session mensuelle organisées pour chaque action**

TARIF

- ▶ **Coût de la prestation :** les coûts pédagogiques sont pris en charge par le Conseil départemental 13.
- ▶ **Conditions d'éligibilité de la candidature :** être bénéficiaire du RSA, présenter un projet professionnel validé par le prescripteur

ADAPTATION DU PARCOURS

- ▶ **Évaluation initiale des Connaissances générales** **Connaissances techniques** **Potentiel d'apprentissage**
- ▶ **Méthode d'évaluation :** Entretien Tests Mise en situation Analyse des acquis, adéquation du projet, besoins formatifs sur entretien avec un référent pédagogique

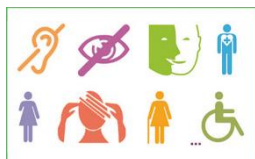
CONDITIONS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- ▶ **Lieu de formation** : 48 avenue Marcel Delprat 13013 MARSEILLE
- ▶ **Matériel et équipements** : Salles de cours équipées, salles informatiques, Imprimantes-scanner mises à disposition des apprenants, Vidéoprojecteurs avec écrans de projection. Plateaux techniques, PC Sécurité agréés.
- ▶ **Coordination** Béatrice SPAGNOLO **Secrétariat pédagogique** : Véronique ASSANDRI
- ▶ **Equipe pédagogique** : nos intervenants techniques sont issus du monde professionnel et/ou en activité, en perpétuelle actualisation de leurs compétences. Nos formateurs et formatrices sont formés aux pratiques de l'individualisation et aux méthodes pédagogiques innovantes.
- ▶ **Modalités pédagogiques** : enseignement théorique et pratique en présentiel, ateliers collectifs, individualisation des parcours. Formation à distance synchrone asynchrone , session de regroupement
- ▶ **Période de mise en situation professionnelle en entreprise** : NON
- ▶ **Rythme** : hebdomadaire de 35 heures continu – adapté : OUI

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

- ▶ **Contact** : Tél. 04 91 07 75 20 ou 04 91 07 75 26 **Courriel** : beatrice.spagnolo@acpm.eu / securite@acpm.eu
- ▶ **Réception des bénéficiaires mensuellement** : le premier vendredi de chaque mois un accueil des bénéficiaires est organisé sur site de 9 Heures à 13 Heures
- ▶ **Modalités d'évaluation initiale** : entretien individuel de motivation, présentation des actions tests de niveau B1,
- ▶ **Documents à fournir** : pièce d'identité en cours de validité, CV, Fiche de liaison du prescripteur, cartes SST, diplôme SSIAP1 dans le cadre de recyclage
- ▶ **Validation des candidatures** : à l'issue du RDV

ACCESSIBILITE



Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite sur simple appel à l'accueil : 04 91 07 75 00
 Référente handicap : Pascale Serrano Tél. 0491077500 Courriel : pascale.nobili@acpm.eu
 Elle accueille et informe sur la prise en compte des situations de handicap, s'assure de l'adaptation du suivi pédagogique proposé, mobilise si besoin les structures d'aide à la compensation du handicap et assure une médiation avec les entreprises et employeurs dans le cadre des parcours.

EVALUATION VALIDATION

- ▶ **Des évaluations formatives** sont réalisées tout au long du parcours.
- ▶ **L'atteinte des objectifs de la prestation est validée** par une attestation de fin de formation délivrée en fin parcours sous condition d'assiduité et d'acquisition des compétences visées.
- ▶ Les modules de formation comportent tous les savoirs et apprentissages liés aux compétences visées. L'évaluation de l'ensemble est validée par une épreuve terminale devant jury professionnel pour le SSIAP1 – des épreuves certificatives et Mises en situation continues pour le SST, le MAC SST et la RAN SSIAP1.
- ▶ **Suite de parcours** : Accès / Retour vers l'emploi
- ▶ **Passerelles/Equivalences** : aucune

NOS RESULTATS SUR LES SESSIONS 2020

Note de satisfaction de nos stagiaires : 5,4 sur 6

SST et MAC SST : 100 % de cartes remises - SSIAP1 : 72 présentés et 72 % de réussite

CONTACTS

Béatrice SPAGNOLO Responsable de formation Filière sécurité ACPM

- ▶ **Tél** : 04 91 07 75 20 ou 04 91 07 75 26
- ▶ **Courriel** : beatrice.spagnolo@acpm.eu / securite@acpm.eu